

Serment des élus pour l'avenir de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence en faveur d'une solution alternative à la ligne aérienne Très Haute Tension

Préambule

Ce Serment a été rédigé par le Collectif THT13/30 regroupant 36 associations œuvrant pour la préservation de nos patrimoines agricoles, environnementaux, culturels et sociaux. Il s'inscrit dans le débat autour du projet de ligne aérienne à très haute tension entre Jonquières et Fos-sur-Mer. Au-delà des différences politiques, ce texte appelle au dialogue, à l'examen objectif de toutes les alternatives et au respect de la parole des élus comme des habitants.

Nous, élu(e)s de Provence et d'Occitanie, des Bouches-du-Rhône et du Gard, de Camargue, de Crau et de la Terre d'Argence, réunis le 19 septembre 2026 à l'occasion du grand rassemblement démocratique organisé par le Collectif THT13/30, affirmons notre volonté de construire ensemble un avenir respectueux à la fois des impératifs de transition énergétique et industrielle et de la préservation de nos territoires.

Nous reconnaissons pleinement la nécessité de décarboner la zone industrielle et portuaire de Fos-sur-Mer et partageons l'ambition de réussir cette transformation, qui constitue un enjeu majeur pour l'avenir économique, industriel et énergétique de nos régions et de notre pays. Nous considérons cependant que cette ambition ne peut être dissociée des réalités, des équilibres et des richesses des territoires qui l'entourent.

La Camargue, la Crau et la Terre d'Argence constituent des espaces singuliers, porteurs de patrimoines environnementaux, agricoles, paysagers, culturels, économiques, sociaux et immatériels d'une valeur exceptionnelle. Ces derniers sont le fruit d'une longue histoire, du travail des femmes et des hommes qui y vivent et y exercent leurs activités, et d'un équilibre fragile entre les espaces naturels, l'agriculture, l'industrie, les activités économiques, les paysages et les usages. Leur préservation constitue une responsabilité collective et doit être pleinement intégrée aux décisions qui détermineront l'avenir énergétique et industriel de nos régions.

Nous affirmons ainsi que la décarbonation de Fos et la préservation de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence ne constituent pas deux objectifs incompatibles. Ils doivent au contraire être pensés ensemble, dans une approche globale et responsable permettant de concilier transition énergétique, développement économique, emploi, agriculture, biodiversité, préservation des paysages et qualité de vie des populations.

Nous rappelons également un principe fondamental de notre démocratie : les élus tiennent leur légitimité du suffrage universel et portent la voix des citoyens. Ils sont les premiers à connaître les réalités locales, les équilibres existants, les attentes des populations et les conséquences concrètes que peuvent avoir les grands projets d'aménagement.

À ce titre, nous demandons solennellement à l'État de respecter pleinement cette légitimité et de reconnaître leur rôle essentiel dans les décisions qui engagent leur avenir. La concertation ne peut intervenir une fois les choix déjà arrêtés. Elle doit être honnête et objective, surtout lorsque d'autres solutions qu'une ligne aérienne Très Haute Tension sont encore possibles, afin que les collectivités et leurs représentants puissent réellement contribuer à la décision finale.

Nous demandons que les différents scénarii permettant de répondre aux besoins énergétiques liés à la décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer soient examinés avec transparence, sans a priori. Nous souhaitons que les décisions soient prises à partir d'une vision d'ensemble et d'une évaluation objective des différentes options, dans le respect de l'intérêt général.

Nous affirmons notre attachement au dialogue, à la recherche de solutions et au dépassement des oppositions : celle de l'industrie à l'environnement, l'économie à la ruralité ou la zone de Fos-sur-Mer aux communes qui l'entourent. Nous voulons au contraire que la transformation de celle-ci puisse réussir sans que son développement se fasse au détriment des patrimoines et des équilibres de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence.

Nous considérons que le respect de la représentation démocratique constitue une condition essentielle de la réussite de cette transformation. Les citoyens doivent pouvoir être entendus à travers leurs représentants élus et doivent pouvoir participer véritablement aux décisions qui déterminent leur avenir.

Nous autres élus, appelons l'État à ouvrir un dialogue territorial exigeant, constructif et durable avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de rechercher les solutions permettant de concilier décarbonation, réindustrialisation, souveraineté énergétique, développement économique, agriculture, préservation de l'environnement et protection des patrimoines de nos territoires.

En faisant ce serment, nous affirmons notre volonté de défendre collectivement ces principes, au-delà des sensibilités politiques et des différences de responsabilités, parce que nous partageons une même conviction : l'avenir de Fos-sur-Mer, de la Camargue, de la Crau et de la Terre d'Argence ne peut être décidé sans leurs élus et sans leurs habitants.

Parce que la transition énergétique doit être compatible avec la justice territoriale, parce que la réindustrialisation doit respecter les équilibres locaux et parce que la démocratie suppose que les citoyens puissent participer aux décisions qui engagent durablement leur cadre de vie, nous réaffirmons aujourd'hui notre volonté de construire cet avenir ensemble.

Décarboner, développer, préserver et décider ensemble : tel est le principe que nous portons collectivement pour l'avenir de nos territoires.

Arles, le 19 septembre 2026